

**ASSOCIATION POUR L'ETUDE DE L'HISTOIRE  
DE L'INSPECTION DU TRAVAIL (AEHIT)**

39/43, Quai André Citroën 75709 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 44 38 35 48 – Télécopie : 01 44 38 35 14

Paris, le 24 octobre 2016

Cher(e) Collègue et ancien(n)e Collègue

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine conférence - débat qui, en collaboration étroite avec la DIRECCTE Île de France et le CHATEFP, aura lieu

**le lundi 21 novembre 2016, à 14 h,**

**à la salle Laroque du Ministère de la Santé, 14 avenue Duquesne,**

Nous accueillerons **Sylvie Schweitzer**, professeure émérite à l'Université Lumière-Lyon 2 sur le thème : « *Les inspectrices du travail, 1878 – 1974 : mixité, égalité, parité ?* » avec le témoignage d'**Anne Marie Béziau** ancienne collègue inspectrice du travail.

Sylvie Schweitzer est déjà venue nous présenter le fruit de ses recherches sur les inspectrices du travail qui avaient donné lieu à un rapport pour la DARES mais sa prochaine intervention va coïncider avec la sortie de son dernier ouvrage à paraître aux Presses Universitaires de Rennes. : « *Les Inspectrices du travail, 1878-1974. Le genre de la fonction publique* ».

Vous trouverez ci-joint une présentation de cet ouvrage que nous proposons à nos adhérents et collègues d'acquérir à un tarif préférentiel de souscription.

Le prix est fonction du mode de livraison :

**18 €** pour un envoi postal dans la dernière semaine de novembre,

**15 €** si le livre est retiré à l'entrée de la conférence du 21 novembre 2016.

Je profite de cette invitation pour vous appeler à adhérer ou renouvellement votre adhésion à l'AEHIT et à vous inviter à participer à nos activités.

Pour poursuivre cette aventure, car le Groupe est informel tant dans sa conception que de son fonctionnement, l'AEHIT a besoin de vous pour participer à ce travail collectif qui n'est pas l'apanage de spécialistes et concerne tous ceux qui, dans leur carrière professionnelle, ont contribué au service public du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Ils ont leur mot à dire, leur témoignage à apporter.

Il est indispensable que l'AEHIT se renforce, se rajeunisse pour lancer de nouvelles études et recherches et envisager la création de nouveaux outils (site Internet) mais pour cela il faut disposer des ressources financières indispensables

Comptant sur votre participation et votre soutien, je vous prie de croire à mes salutations les plus cordiales.

Le Président,  
Bernard Laurençon  
*Directeur du travail honoraire*

**Inscription à la conférence : [comite.histoire@travail.gouv.fr](mailto:comite.histoire@travail.gouv.fr) ou 01 44 38 35 48**

## ***BULLETIN D'ADHÉSION ET / OU BON DE SOUSCRIPTION***

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M. NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM :

\_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

- désire adhérer à l'AEHIT et verse la somme de .....€ représentant la cotisation annuelle pour 2016/2017 (Cotisation minimale : 15 €),

- souscrit à l'acquisition de .....exemplaire(s ) du livre de Sylvie Schweitzer : « ***Les Inspectrices du travail, 1878-1974. Le genre de la fonction publique*** » au tarif préférentiel de souscription de :

de **18 €** l'unité, pour un envoi postal dans le courant du mois de novembre 2016 ;

de **15€** l'unité, en cas de retrait le jour de la conférence du 21 novembre 2016.

Soit au total la somme de \_\_\_\_\_€ par chèque (postal – bancaire) au nom de l'AEHIT.

Date :

Signature :

**Attention** : Les bulletins d'adhésion et bons de commande accompagnés du paiement sont à adresser à  
***AEHIT C/0 Dominique Guyot 208, rue de Tolbiac 75013 Paris.***

## ***LES INSPECTRICES DU TRAVAIL, 1878-1974. LE GENRE DE LA FONCTION PUBLIQUE***

Pour circonscrire les inégalités entre les femmes et les hommes dans les postes de responsabilité, un décret de juillet 2011 contraint les grandes entreprises à nommer au moins 30% de femmes dans leurs conseils d'administration : ceux-ci n'en comptent alors que 7%.

Quelques mois plus tard, la loi Sauvadet promeut le même objectif pour les cadres dirigeant·e·s de la fonction publique : on dénombre alors 10% de préfètes et ambassadeures ou encore 5% des procureures générales.

Le moins que l'on puisse dire est que l'État ne donne pas l'exemple. Pas plus d'ailleurs que le ministère du Travail et des Affaires sociales : à l'inspection du Travail — chargée de faire appliquer les lois protégeant les salarié·e·s — on ne recense alors qu'une seule directrice régionale, soit 5% du corps, et aucune inspecteure générale.

Mais comment en sommes-nous arrivé·e·s là ?

L'histoire de la place des femmes à l'inspection du Travail aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles montre comment, sur le long terme, les professions ont été organisées en y distinguant des tâches masculines et des tâches féminines. Autrement dit, comment se sont articulées des hiérarchies genrées où, toujours, le masculin est supérieur au féminin, où, très longtemps, il a semblé impossible qu'une femme domine des hommes en les dirigeant. Les femmes actives reviennent de loin, tant il est vrai qu'une femme en plus, c'est bien un homme en moins.



Professeure émérite à l'Université Lumière-Lyon 2, Sylvie Schweitzer est une spécialiste de l'histoire du travail.

Outre des ouvrages sur l'industrie automobile, elle a publié *Les Femmes ont toujours travaillé. Une histoire de leurs métiers, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles* (Paris, Odile Jacob, 2002) et *Femmes de pouvoir. Une histoire de l'égalité professionnelle en Europe, 19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles* (Paris, Payot, 2010).

# **TABLE DES MATIERES**

## **Introduction**

## **Première partie - 1878 – 1940 : Le temps des inégalités**

### **Chapitre I – Inspectrice n’est pas inspecteur**

- 1 – La place des femmes à l’inspection
- 2 – Des profils et des engagements
- 3 – Des « carrières » ?
- 4 – Quitter l’inspection

### **Chapitre II – Les contours du métier**

- 1 – L’évolution de la législation du travail
- 2 – Le travail au quotidien

## **Deuxième partie : 1941 – 1974 : La mixité sans l’égalité**

### **Chapitre III – Un statut et des profils**

- 1 – Les réorganisations de la fonction publique de 1941 et 1946
- 2 – Les recrutements
- 3 – Des femmes engagées

### **Chapitre IV – L’extension des compétences et l’ouverture des carrières**

- 1 – La diversification des missions
- 2 – La voie étroite de la promotion
- 3 – Départs contraints et retraites

## **Conclusion**

- Bibliographie
- Annexes
- Indes des noms propres
- Liste des tableaux